

CONTEXTE DE L'ETUDE

e 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes".

Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que **19 "secteurs prioritaires" terrestres** (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des infrastructures linéaires structurantes (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...)
 venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des velléités de développement économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'interface de plusieurs territoires de projet (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par une multiplicité d'acteurs :

- · gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs.

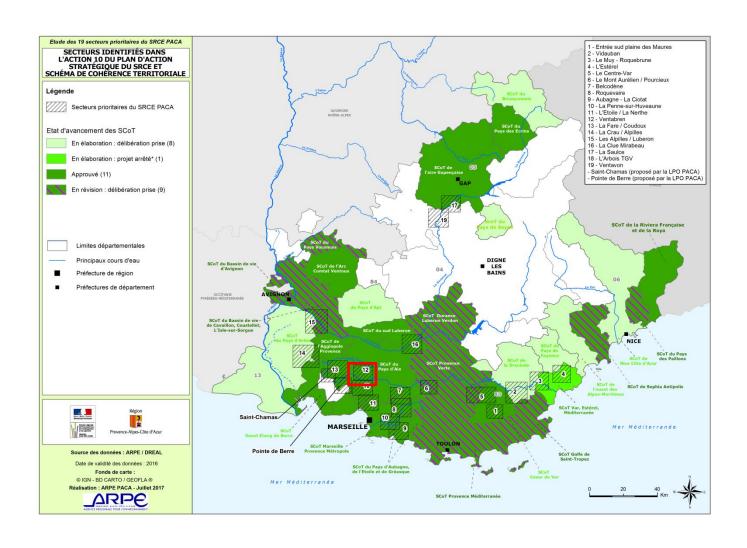
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, état, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

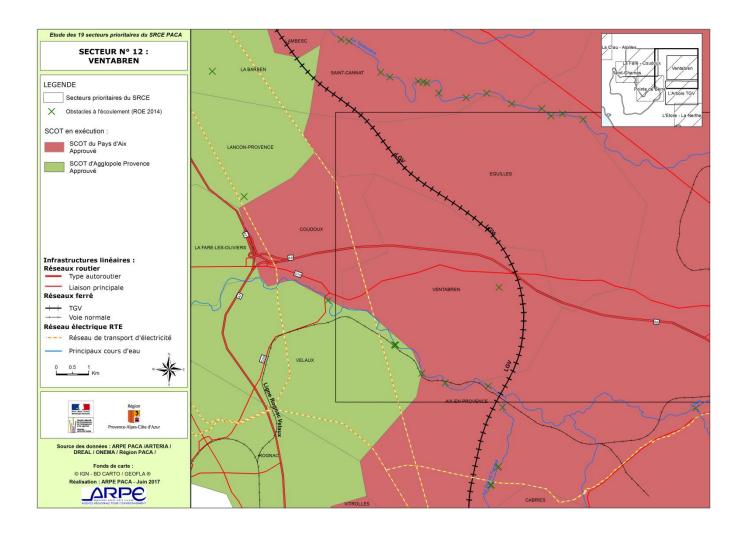
1 • LE SECTEUR DE VENTABREN



e secteur n° 12, centré sur les communes de Ventabren, Eguilles et Aix-en-Provence, fait partie des secteurs étudiés dans la cadre de l'étude réalisée par la LPO sur la mise en œuvre du SRCE sur le pourtour de l'Etang de Berre. Il est traversé d'est en ouest par le fleuve Arc, parallèle au réseau d'infrastructures linéaires constitué par l'Autoroute A7 et par la RD910 reliant Aix-en-Provence à Berre l'Etang.

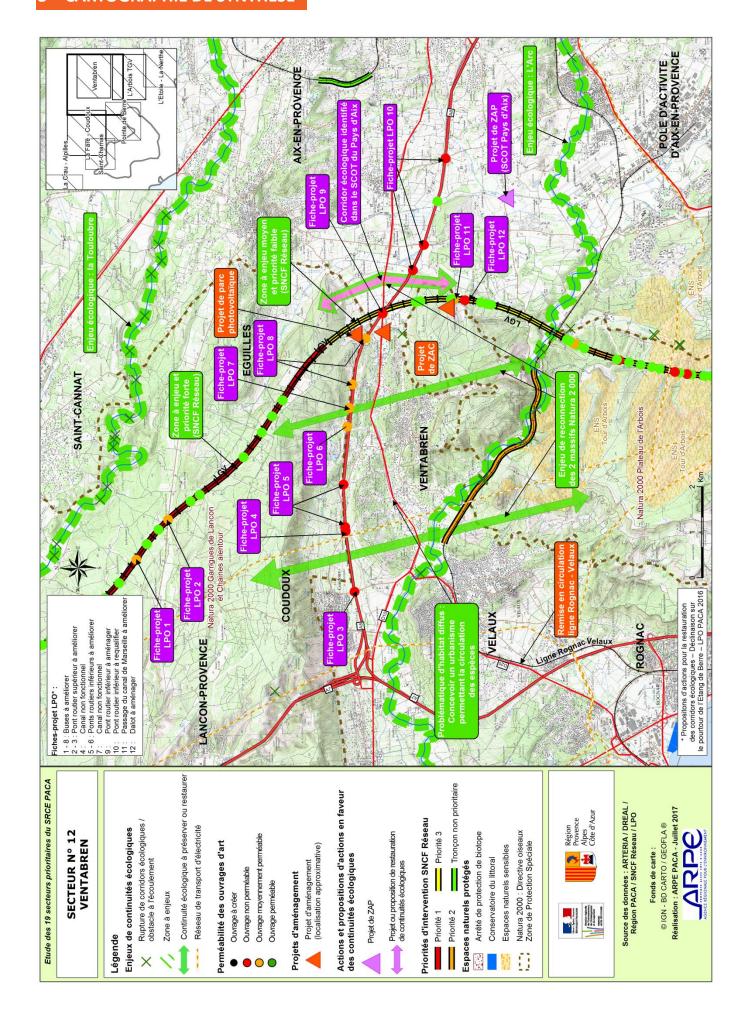
La vallée de l'Arc vient séparer deux massifs naturels d'intérêt majeur, classés tous deux Natura 2000 : au nord le massif des Garrigues de Lançon et Chaînes alentour, au sud le plateau de l'Arbois. Le développement urbain sur ce secteur a généré un mitage important sur les piémonts des massifs.

La particularité de ce secteur est d'être également traversé par la LGV orientée Nord-Sud, provoquant une fragmentation au sein même des deux massifs cités ci-dessus.



2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact·s
Porteur de SCoT	Métropole Aix-Marseille-Provence Conseil territorial du Pays d'Aix	Yannick ROBERTAntoine PATTEFOZ
Gestionnaire d'espaces naturels	Métropole Aix-Marseille-Provence Animateur Natura 2000 Garrigues de Lançon et chaînes alentour	Alexandre LAUTIER
	Métropole Aix-Marseille-Provence Animateur Natura 2000 Plateau de l'Arbois	Jean-Daniel RALAMBONDRAINY
	Département des Bouches-du-Rhône Direction de l'environnement	Didier WILLART Philippe SUSINI
Gestionnaire de milieux aquatiques	Syndicat d'aménagement du bassin-versant de l'Arc ● [SABA]	Maxime LENNE
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	Département des Bouches-du-Rhône Direction des Routes	Nicolas PHILIPPE-JANONElizabeth DELEUZE-CHIAVASSA
	VINCI Autoroutes • [ASF]	Philippe CHAVAREN
	SNCF Réseau	Julien MAYJONNADESandrine RABASEDAMarie-Anne MOULIN
	Réseau de transport d'électricité • [RTE]	 Jean-Hubert FELIX Vanessa OUDART Patrick ROBERT
Autres	Ligue pour la protection des oiseaux ● [LPO]	Aurélie JOHANNET



4 • ENJEUX & PROJETS¹

4·1 Enjeux écologiques

Milieux naturels et espèces remarquables :

- Le massif Natura 2000 ZPS des Garrigues de Lançon et chaînes alentour, animé par l'ex-Agglopole Provence, désormais Métropole Aix-Marseille-Provence, propose un vaste secteur où alternent reliefs calcaires et petites plaines agricoles. Il présente une grande diversité d'oiseaux, liée à la diversité et à la complémentarité des milieux. Il présente un intérêt d'ordre national voire international pour la conservation de l'Aigle de Bonelli, mais il est également riche en espèces des milieux ouverts méditerranéens (Fauvettes, Oedicnème criard, Pipit rousseline...).
- Le Plateau de l'Arbois, classé Natura 2000 ZPS et Site Classé depuis 2017, est un vaste «plateau calcaire au relief tourmenté, dominé par une végétation de type méditerranéen mais présentant une diversité remarquable de milieux», mosaïque d'habitats permettant la coexistence d'une avifaune aquatique et d'une avifaune méditerranéenne xérophile. C'est un site d'importance majeure pour la conservation de l'Aigle de Bonelli, qui compte également des couples de Hiboux Grands-Ducs. Sa fonctionnalité écologique s'est vue dégradée des dernières années par la construction d'infrastructures (ligne et gare TGV), et le développement de la zone économique de l'Arbois et de la Duranne.

Continuités écologiques :

- Le site Natura 2000 des Garrigues de Lançon et massifs alentour est coupé en deux par la LGV, sur laquelle deux diagnostics ont identifié des enjeux prioritaires :
 - o Le diagnostic de la LPO préconise des améliorations sur les ouvrages d'art à améliorer.
 - Le diagnostic SNCF Réseau identifie sur ce tronçon le seul secteur d'intervention prioritaire de niveau 1 de la région PACA. Il s'agit d'un tronçon clôturé sur lequel les ouvrages d'art en place ne permettent pas la circulation de la petite faune.
 - o La LGV franchit plus au sud l'A8 et la RD10 sous la forme d'un viaduc parfaitement perméable pour la faune.
- Les deux sites Natura 2000 du Plateau de l'Arbois (au sud) et des Garrigues de Lançon et massifs alentour (au nord), étaient à l'origine regroupés dans une seule et même ZICO. Les deux sites étaient animés par deux structures différentes, aujourd'hui regroupées au sein de la Métropole AMP. Ils sont séparés l'un de l'autre par l'autoroute A8 et la RD10 qui lui est parallèle, reliant Aix à Berre-l'Etang. Plusieurs propositions pourraient permettre de reconnecter ces massifs:
 - en facilitant le franchissement de l'autoroute au niveau du viaduc du TGV, ce qui est préconisé par ailleurs dans le DOCOB des Garrigues de Lançon. A l'ouest du viaduc, l'urbanisation diffuse de la commune de Ventabren et ses velléités de développement pourrait compromettre cette idée. A l'est du viaduc, le paysage majoritairement agricole et naturel est préservé pour le moment par un corridor écologique identifié dans le SCoT du Pays d'Aix.
 - À l'ouest de Ventabren, via la vallée de l'Arc cheminant entre Velaux et Ventabren. Ce corridor potentiel est déjà menacé par l'urbanisation diffuse de Ventabren venant presque jouxter les lotissements de Velaux. La commune prévoit par ailleurs de poursuivre son développement en direction de Coudoux.

Préservation du foncier agricole :

• En cohérence avec le corridor écologique potentiel identifié à l'est du viaduc de la LGV, il s'agit ici de sanctuariser les terres agricoles et naturelles afin de conserver la fonctionnalité écologique nord-sud.

Milieux aquatiques:

• Le fleuve Arc chemine à travers le plateau de l'Arbois et contribue à la fonctionnalité écologique du secteur. Ses ripisylves font l'objet d'une attention soutenue par le SABA.

¹ cf. Cartographie de synthèse

4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

Projets d'aménagement :

- La commune de Ventabren porte des projets de développement à l'ouest du viaduc LGV :
 - o Projet de parc photovoltaïque
 - Projet de ZAC

Ce cumul de projets, s'ils venaient à se réaliser, provoquerait un verrouillage du corridor écologique potentiellement identifié à l'ouest du viaduc.

• Il est rappelé par ailleurs que le Massif Natura 2000 des Garrigues de Lançon et chaînes alentour est ciblé par plusieurs projets de parcs photovoltaïques, pour un total de près de 300 hectares. L'attention est attirée sur les effets du cumul de «petits» projets sur un massif présentant des enjeux écologiques majeurs.

Infrastructures linéaires:

• La ligne SNCF Rognac-Velaux doit être remise en circulation dans les prochaines années. L'AVP de remise en circulation est sorti en 2017.

4-3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

Milieux aquatiques:

Le SABA anime le Contrat de rivière de l'Arc et œuvre à la préservation et à la restauration de ses ripisylves.

Infrastructures linéaires :

- La LPO, dans son diagnostic de perméabilité des infrastructures linéaires autour de l'Etang de Berre, propose des améliorations sur des ouvrages d'art existants le long de la LGV mais également le long de de l'A8.
- SNCF Réseau, suite à son diagnostic identifiant le tronçon Lambesc/Eguilles de la LGV comme prioritaire à l'échelle de la région, devrait engager prioritairement des actions sur ce secteur en 2018.
- Dans les secteurs ou des continuités écologiques sont à améliorer, le Département apportera une vigilance particulière lors des requalifications de routes existantes afin de ne pas dégrader les conditions actuelles. En revanche, il ne créera pas d'infrastructure spécifique pour assurer une continuité écologique sur son réseau routier existant. Pour tout nouveau projet de route, si une continuité écologique est existante, le Département aménagera la route en tenant compte de cet enjeu.

Préservation du foncier agricole :

• Le SCoT du Pays d'Aix identifie un projet de ZAP dans le prolongement du corridor écologique identifié à l'est du viaduc LGV. Ce projet est élaboré en partenariat avec l'animateur Natura 2000 et comprendra un projet agroenvironnemental.

NOTES	

RESUME

Le secteur de Ventabren compte deux continuités écologiques principales à rétablir :

- d'une part, la continuité écologique nord-sud entre les massifs des Garrigues de Lançon et de l'Arbois, tous deux classés Natura 2000. Au vu de l'urbanisation existante et des projets de développement notamment sur Ventabren (à l'ouest du viaduc, appelé à se verrouiller), cette continuité écologique semble plus favorable à l'est du viaduc de la LGV. Ce constat correspond à celui du SCoT du Pays d'Aix, qui identifie une continuité écologique sur ce même secteur, avec préconisation des milieux agricoles et naturels à préserver et préconisation d'une ZAP un peu plus au sud. Les efforts devront également se concentrer sur la perméabilité de l'A8 et de la RD10 venant fragmenter ce corridor,
- d'autre part, la continuité écologique est-ouest au sein du massif des Garrigues de Lançon, rompue par la présence de la LGV. Ce tronçon de la LGV a d'ailleurs été identifié par SNCF Réseau comme le seul de priorité 1 sur l'ensemble de la région PACA. La LPO a également établi des fiches de propositions d'amélioration des ouvrages d'art sur ce tronçon. Ces travaux de diagnostic devraient amener SNCF Réseau à programmer une intervention sur ce secteur dès 2018.

ÉTUDES & REFERENCES

- Analyse des enjeux de trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (SNCF Réseau, 2017)
- Diagnostic de perméabilité du réseau ASF (2012)
- Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 Garrigues de Lançon et chaînes alentour
- Document d'objectifs (DOCOB) site Natura 2000 FR9301602 Plateau de l'Arbois
- SCoT du Pays d''Aix (2015)
- SCoT de l'Agglopole Provence (2012)
- Propositions d'actions pour la restauration des corridors écologiques –

Déclinaison sur le pourtour de l'Etang de Berre – LPO PACA 2016

Rédaction • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ arpe-paca.org

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017



Avec le soutien de





Région Provence Alpes Côte d'Azur Partenaire:

